

Mairie
17, route de Landerneau
29460 IRVILLAC
02 29 61 11 35
info@irvillac.fr

À

AFFICHAGE

CONVOCAION

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du :

Conseil Municipal
qui se tiendra à la Mairie d'IRVILLAC,
Le **Jeudi 2 avril 2026 à 20h30**

Le Maire,
Yann MONBEL



ORDRE DU JOUR :

Quart d'heure d'expression libre
Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2026
Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

- 1) Règlement intérieur du Conseil Municipal.
- 2) Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire.
- 3) Fixation des indemnités du Maire.
- 4) Fixation des indemnités des Adjointes et conseillers délégués.
- 5) Droit à la formation des élus.
- 6) Mode de scrutin de vote - Désignation des membres des commissions.
- 7) Désignation des membres des commissions municipales.
- 8) Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres.
- 9) Désignation des délégués au SDEF.
- 10) Désignation du délégué au CNAS.
- 11) Désignation d'un correspondant de la Commune à la Défense.
- 12) Désignation d'un correspondant de la Commune à la Sécurité Routière
- 13) Mise en place du CCAS.
- 14) Questions diverses.